

▶ Jardineries Le marché se réinvente

PAGE 6

**ACTUALITÉS
NOUVELLE
LIGNE DE TRIAGE
LÉGUMES SECS**

P.2



**SERVICES ET TECHNIQUES
BOVINEO,
LA DÉCOUPE DE VIANDE
EN TOUTE CONFIANCE**

P.4



**FAITS ET GESTES
CONSTRUCTION
100 % CHANVRE
BIOFIB'ISOLATION**

P.8



" Coup d'accélérateur sur les conversions Bio "

Le discours ambiant autour des produits phytosanitaires, des engrais chimiques et des antibiotiques accélère la consommation de produits Bio. Dans le même temps, les contraintes de plus en plus exigeantes qui encadrent l'usage des intrants chimiques et la culpabilisation croissante des utilisateurs, incite les agriculteurs à franchir le pas de la conversion. **Nous assistons actuellement à une vague de conversion assez inédite**, indéniablement boostée par les difficultés économiques actuelles rencontrées dans bon nombre de filières agricoles et par l'augmentation des aides publiques.

Cavac est une coopérative qui a pris le Bio au sérieux dès la fin des années 90 et qui a bâti une filière autour d'un groupe de producteurs motivés. Une filière que la coopérative s'est toujours efforcée de sécuriser via une contractualisation en quantité et en prix sur des durées très longues. L'évolution de la Bio nous donne raison d'avoir accompagné cet élan, d'avoir élargi nos productions Bio (légumes secs ; porcs ; œufs...) et d'avoir poussé plus loin notre implication dans les filières (Bioporc, Biofournil...). Même si bien évidemment les filières non-Bio conservent très majoritairement leur place et savent progresser d'un point de vue qualitatif. Nous restons cependant vigilants sur le rythme de développement de certaines filières de production Bio. **Lesquelles doivent progresser au diapason de l'évolution de la consommation et ne pas s'affranchir du marché.** Il est des productions où les marges de progression à court terme de la Bio restent importantes mais il en est d'autres où le risque de surproduction rapide est réel. En faire abstraction reviendrait à participer à un déséquilibre offre / demande annonciateur de baisses de prix insupportables. Les mêmes lois risquant de produire les mêmes effets en Bio, qu'en non-Bio.

L'attrait économique des filières Bio ne s'inscrit dans la durée que si les prix des produits agricoles Bio restent significativement -voire même très significativement (selon les productions et les écarts de productivité)- supérieurs aux produits issus de l'agriculture. C'est essentiel et il convient de ne pas faire courir à l'agriculture Bio, les mêmes mésaventures que celles rencontrées en conventionnel. Il faut donc que **tous les acteurs, qu'ils soient économiques, politiques, médiatiques** aient bien conscience de cette nécessaire progressivité en matière de conversions Bio, de façon à ne pas porter atteinte à la motivation dans la durée, des producteurs qui se convertissent aujourd'hui.

Franck Bluteau
Vice-Président
et Président de la commission céréales



INFOS ▶

Directeur de publication: Jacques Bourgeois
Conception/Rédaction: service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27
85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • Fax 02 51 36 51 97 • www.coop-cavac.fr

▶ NOUVEAUTÉ

LIGNE DE TRIAGE ULTRA-PERFORMANTE LÉGUMES SECS

Un nouveau bâtiment de 900 m² est sorti de terre à la station de productions végétales spécialisées route de Nantes. Achevé à l'été 2015, il abrite depuis peu une nouvelle ligne de triage haute performance. Haricots, lentilles, pois chiche... ont désormais le droit à un triage haute qualité.

6 tonnes de haricots à l'heure

Douze mètres de haut, vingt-cinq mètres de long, tout de blanc et de jaune vêtue, cette nouvelle ligne de triage impose, mais, au-delà des apparences, ce sont les performances qui impressionnent le plus. La ligne peut en effet atteindre une cadence de 6 tonnes de haricots ou de lentilles à l'heure ! Outre la vitesse, la qualité de tri a également été améliorée. Aux habituels tris par taille et par densité s'est ajouté un tri optique, qui permet d'éliminer les graines dont la couleur ou la forme ne correspondent pas aux critères désirés. Cette précision accrue permet également de minimiser les pertes lors du tri.

Une qualité certifiée

Devant l'accroissement des exigences des clients quant à la propreté de leurs produits, une attention particulière a été portée sur la maîtrise des poussières. Un système d'aspira-

tion très puissant a été conçu et il parvient aujourd'hui à traiter 100 % de la poussière émise lors du tri grâce à sa capacité d'aspiration de 100 000 m³ par heure.

Ce nouvel outil sera un critère important la démarche enclenchée pour l'obtention de la certification IFS (International Food Standard). Cette dernière garantit la propreté impeccable des graines, lentilles et haricots traités. Une reconnaissance importante car elle permettrait d'étendre les possibilités de commercialisation des produits aux grandes et moyennes surfaces.

Aujourd'hui, 3 500 tonnes de légumes secs sont écoulées chaque année, l'objectif est de parvenir d'ici quelques années à doubler ce chiffre. ■



Rapide, précise et propre, cette nouvelle ligne permet un tri de grande qualité.



▶ SUR LE TERRAIN

PLUS DE 1 400 HECTARES DE LENTILLES

Les semis de lentilles viennent de s'achever fin mars - début avril et ont pu profiter d'une belle fenêtre météo. Au total, ce sont plus de 1 400 ha qui ont été semés sur la zone Vendée & Deux-Sèvres (850 ha en conventionnel, 550 ha en bio).

Pour l'organisation de producteurs de légumes de Cavac, l'objectif étant sur cette espèce de dépasser les 2 000 tonnes de commercialisation sur le prochain exercice. ■



11 sociétaires en formation

▶ CYBÈLE

FORMATION JEUNES

Le 4 mars avait lieu la clôture de la formation « Cybèle » qui s'adresse aux jeunes agriculteurs, nouvellement installés, coopérateurs ou souhaitant le devenir. Ils sont 11 jeunes sociétaires des coopératives Cavac et Val de Sèvre à avoir suivi le cursus cette année. La formation aborde les thèmes de la communication, la gouvernance coopérative, la PAC ou bien encore les marchés à terme... Le bilan est très positif, la qualité des intervenants et la motivation du groupe y sont pour beaucoup. Les sessions s'appuient sur une alternance d'exposés, d'échanges et de retours d'expériences avec l'éclairage des administrateurs de la coopérative. Cette formation qui a déjà 3 ans d'existence sera à nouveau proposée lors de l'hiver prochain. ■

► BOVINEO

LA DÉCOUPE DE VIANDE EN TOUTE CONFIANCE OFFRE DE SERVICES

Le saviez-vous ? Bovineo propose une prestation complète de découpe de viande depuis de nombreuses années. Du transport au colisage personnalisé en passant par la traçabilité, tout est mis en œuvre pour offrir aux éleveurs le meilleur service, à un tarif très compétitif. Découvrez.

Plus de 500 éleveurs font aujourd'hui appel à Bovineo chaque année pour faire découper leur bovin ou leur veau, destinés soit à la vente directe ou à leur consommation personnelle.

À l'interface entre les éleveurs et de quatre ateliers de découpe, Bovineo se fait le garant d'une prestation de qualité, avec à la clé des colis de viande qui correspondent aux attentes de chaque éleveur.

La priorité, vous conseillez !

Pour un éleveur, faire appel à Bovineo est synonyme de tranquillité puisque le groupe gère la prestation de bout en bout. En général, on commence d'abord par vous conseiller... Pour ceux qui se lancent dans la vente directe, c'est un vrai plus. Les équipes orientent les demandeurs sur la composition des colis, et même sur les tarifs de vente aux particuliers. Le conditionnement se fait « à la carte » conformément aux souhaits des éleveurs. En plus de la découpe « classique » de morceaux livrés sous vide, il est également possible de bénéficier de produits transformés tels que les hachés, la farce ou les saucisses, et même de plats cuisinés (bolognaise, bourguignon, bœuf séché...). Bref, il y en a pour tous les goûts.



6 BONNES RAISONS DE FAIRE CONFIANCE À BOVINEO

- Une offre négociée à un prix très attractif
- Une prestation complète de A à Z
- Des ateliers partenaires sélectionnés
- Des conseils sur mesure
- Des colis « à la carte »
- Des produits transformés et cuisinés



1 060 

C'est le nombre d'animaux (gros bovins et veaux) concernés par l'offre de découpe de Bovineo en 2014-2015. Soit + 15 % par rapport à l'exercice passé.

En toute sérénité

Une fois que le cahier des charges est fixé entre l'éleveur et Bovineo, le groupe organise le ramassage, l'abattage et la découpe de l'animal avec un de ses partenaires. Quatre ateliers ont ainsi été sélectionnés sur notre territoire pour leur savoir-faire. Pas de mauvaises surprises, ce sont des bouchers professionnels qui se chargent de la découpe dans les règles de l'art avec toutes les conditions d'hygiène requises. Les quatre ateliers disposent de l'agrément Bio. La traçabilité est assurée avec un étiquetage des sachets et des cartons au nom de l'éleveur. Les colis sont livrés sur le site de l'exploitation dans des véhicules frigorifiques. L'offre ne serait pas complète sans parler de la communication. Petite cerise sur le gâteau, Bovineo fournit aussi aux éleveurs qui le souhaitent des livrets recettes et des flyers publicitaires. ■

► CONTACTS

Nathalie Ratouit 02 51 48 46 59 n.ratouit@bovineo.fr
Olivier Coutand 06 11 29 94 65

► BLÉ

PROTÉINES : LE DERNIER APPORT EST DÉCISIF FERTILISATION AZOTÉE

La teneur en protéines est un élément déterminant et fondamental de la qualité des blés et de notre capacité à vendre sur les marchés. La bonne maîtrise de la quantité d'azote apportée grâce au fractionnement est capitale.

La teneur attendue en protéines doit être minimum de 11,5% pour le blé tendre meunier et de 14% pour le blé tendre améliorant. Or, les récoltes de blés sont confrontées depuis plusieurs années à une baisse de leur teneur en protéines tandis que les rendements augmentent. Cette faiblesse en protéines tient bien souvent à un effet de dilution, lié au bon niveau de rendement et à une fertilisation azotée des plantes insuffisante favorisée par un climat propice sur cette fin de cycle. Hormis le choix de la variété (en effet grâce aux progrès génétiques, les variétés récentes sont plus performantes pour extraire l'azote du sol en fin de cycle), le deuxième levier à actionner repose sur l'efficacité de l'azote apportée. **Ainsi un bon calcul de la dose totale, un fractionnement suffisant des apports accompagnés d'un ajustement par un outil de pilotage de type Cérélia sont les clés d'une optimisation des investissements en azote réalisés.**

Des essais très parlants

En 2015, le Service Agronomie a mené deux essais à Aizenay et La Boissière-de-Montaigu sur des parcelles de blés tendres améliorants appartenant à des agriculteurs. L'objectif était de mesurer l'impact d'une variation de la dose d'azote du dernier apport, à deux stades d'apport différents, sur le rendement et la teneur en protéines. Ces apports ayant été le complément de la pratique que l'agriculteur a mis en place sur le début du cycle du blé. Le rendement et la protéine sont alors mesurés et comparés pour des doses d'azote de 0, 30, 60 et 90 uN. Les deux stades testés sont la dernière feuille pointante (DFP) et le gonflement (séparés de seulement 1 semaine d'écart !). À noter que le rendement optimum de l'essai a dépassé le rendement objectif (sur lequel on calcule la dose totale d'azote) de l'agriculteur de 20 quintaux. La valorisation du dernier apport a été

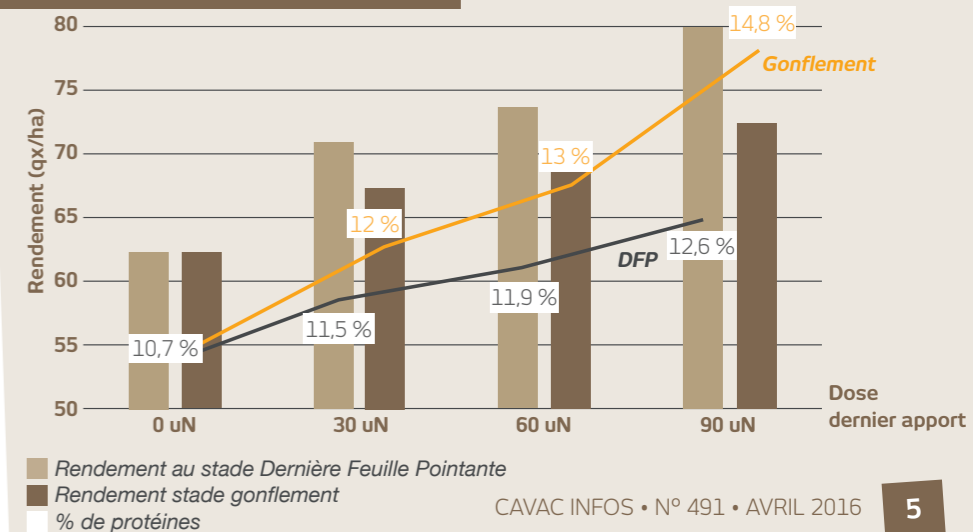
particulièrement élevée (CAU proche de 100 %). Ainsi, les doses croissantes apportées lors de ce dernier apport ont agi aussi bien sur le rendement (+16 qx pour l'apport de 90 uN et au stade DFP) que sur la protéine (+3 pts pour 90 unités apportées à Gonflement). **L'apport précoce (DFP) permet d'atteindre le meilleur rendement mais – attention – pas un taux de protéines satisfaisant le marché (12,8% au lieu de 14%).** Le calcul économique (compte tenu des grilles et prix du blé de 2015) montre alors une marge améliorée de 90 €/ha de l'apport au stade gonflement qui permet d'atteindre plus de 14% de protéines et ainsi bénéficier de toute la prime (40 €/T au lieu du déclassé en prime filière meunier Cavac avec la prime de 3 €/T) et cela malgré un rendement inférieur de 6 qx. Un deuxième essai à la Boissière-de-Montaigu sur une base d'objectif de rendement atteint (Cérélia donnait une dose de 70 uN en besoins azotés) permet d'observer la même tendance. Les apports précoces bénéficient plus au rendement qu'à la protéine. Ici, économiquement, la

protéine étant pratiquement atteinte avec 60 uN au stade DFP, le rendement gagné par l'apport précoce permet d'améliorer quelque peu la marge brute.

Fractionner, c'est gagner de la protéine

Pour le premier apport (tallage), il faut éviter les excès d'azote précoce. La dose est à raisonner en fonction de l'azote déjà présent dans le sol (mesure RSH). Le deuxième apport (épi 1 cm) est à ajuster à la dynamique des besoins de la culture et à la pluviométrie. C'est le stade qui correspond au plus fort développement de la plante. Les doses des troisième et/ou quatrième apports (courant montaison) sont à calculer par rapport à l'indice de nutrition en cours de culture (mesuré par un outil de pilotage de type Cérélia). **Il ne faut jamais effectuer le dernier apport avant dernière feuille pointante, sans quoi, rendement et taux de protéines en pâtissent.** C'est à partir de ce stade que se trouve le meilleur compromis entre rendement et teneur en protéines. ■

► LA TENEUR EN PROTÉINES EST SUPÉRIEURE POUR UN DERNIER APPORT AU STADE GONFLEMENT



▶ NOUVELLE STRATÉGIE

LA DISTRIBUTION VERTE SE RÉINVENTE GAMM VERT

Dans un marché mature, et face à l'interdiction de la vente des produits phytopharmaceutiques aux particuliers d'ici 2019, l'enseigne Gamm vert renouvelle sa stratégie de développement. Nouveau concept « Frais d'ici », des rayons terroirs boostés, plan biotope..., le plan de route est fixé. Éclairages.



Cavac Distribution, c'est un peu plus de 120 salariés

L'enseigne Gamm vert, leader de la jardinerie en France, a impulsé une dynamique d'innovation sur un marché atone et soumis à de nouvelles dispositions réglementaires issues de la loi sur la transition énergétique. Cette loi prévoit en effet que les produits phytopharmaceutiques ne pourront plus être vendus en libre-service aux particuliers à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur vente sera même complètement interdite à partir du 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe Cavac, qui possède aujourd'hui 15 magasins sous franchise Gamm vert au travers de sa filiale Cavac Distribution, ainsi que 23 AgriVillage, sera

directement impacté par ces nouvelles dispositions.

L'alimentaire, une niche à travailler

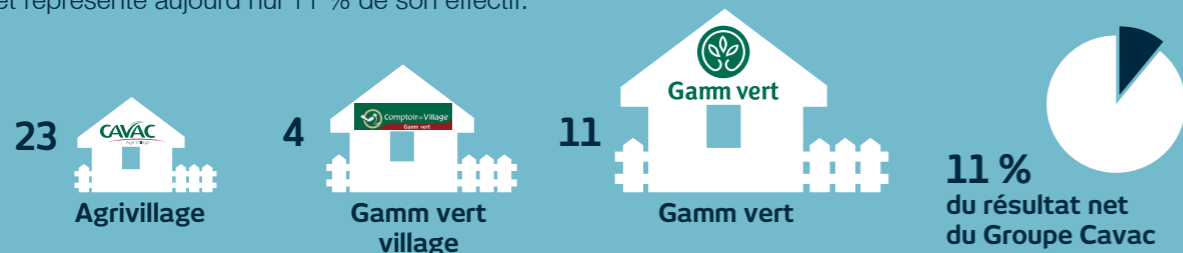
L'enseigne Gamm vert, détenue par l'union InVivo, s'est fixé de nouveaux axes stratégiques de développement. Le groupe InVivo a d'ailleurs lancé en 2014 son enseigne de distribution alimentaire de proximité « Frais d'ici » qu'elle entend associer beaucoup plus étroitement à l'avenir au réseau de magasins Gamm vert. Concrètement, dès le printemps 2016, un nouveau magasin Frais d'ici ouvrira ses portes à Auch dans le sud de la France, au sein du même bâtiment que le

Gamm vert. En effet, les produits locaux et le « made in France » reviennent clairement en force.

Depuis près de 10 ans, Gamm vert a déjà mis en place des espaces « Terroir » proposant une large gamme de produits alimentaires (confitures, biscuits, boissons, sirops...) et qu'elle souhaite encore plus renforcer. Par ailleurs, plusieurs magasins (pas dans notre réseau) testent depuis septembre 2015 la vente de produits surgelés. Bref, de nombreuses pistes sont à l'étude, Gamm vert continue d'innover, et c'est une impérieuse nécessité pour être présent demain. ■

FOCUS SUR CAVAC DISTRIBUTION

Malgré la crise, la filiale Cavac Distribution résiste bien grâce à une gestion très serrée. Son chiffre d'affaires s'est stabilisé autour de 29 millions d'euros depuis plusieurs années. La filiale contribue ainsi à 11 % du résultat net du groupe et représente aujourd'hui 11 % de son effectif.



▶ RÉSEAU NATIONAL

PLAN BIOTOPE, POUR LE PRINTEMPS 2017 UNE AIDE EN RÉPONSE À LA FIN DES PHYTOS

À moins de 3 ans de l'interdiction de la vente des produits phytosanitaires dans les jardineries en France, l'enseigne Gamm vert vient d'annoncer la future mise en place du « plan biotope » pour préparer au mieux les magasins à cette nouvelle réglementation. Ce plan conjugue :

- un renouvellement de l'assortiment avec une co-construction de produits avec les fabricants
- une démarche de pédagogie sur les nouveaux gestes et pratiques à développer au jardin.

Surtout, ce plan inclut une réinvention totale du rayon jardin avec une clé d'entrée autour de l'action sur le biotope que constitue le milieu naturel du jardin. Gestion de l'eau, soutien à la biodiversité, diagnostic et enrichissement de la terre, conseil sur les meilleurs plants et semences à utiliser, solutions de traitement... À ce titre, certains chefs de rayon de nos magasins ont déjà suivi des formations aux méthodes alternatives. Les Gamm vert pourront s'appuyer sur leurs équipes d'experts afin d'accompagner au mieux les jardiniers. ■



▶ BIODIVERSITÉ

DES RUCHES PRÈS DE NOS MAGASINS SENSIBILISATION

Sept de nos magasins AgriVillage ont été sélectionnés pour l'implantation de ruches et de jachères fleuries d'ici à fin avril 2016. En effet, tous nos sites ne se prêtent pas à l'installation d'une ruche car les abeilles ont besoin de tranquillité et d'emplacements abrités des vents. Ainsi, les bandes fleuries ont vocation à attirer l'œil du grand-public et leur expliquer les raisons de bien choisir les essences ou les fleurs à planter dans leurs jardins. De plus, trois de nos magasins Gamm vert disposent aujourd'hui d'un rayon dédié à l'apiculture : Fontenay-Le-Comte, Les Herbiers et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. À noter, ces deux derniers magasins bénéficient d'experts en la matière : François Cantin (St Gilles) et Guillaume Bourasseau (Les Herbiers) sont eux-mêmes apiculteurs. ■

▶ DÉCHETS VERTS

GAMM VERT CIBLE LES COLLECTIVITÉS MOTOCULTURE

Dans le cadre du plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020, les équipes Gamm vert de notre réseau spécialisées en motoculture ont participé le 22 mars à une journée organisée par Trivalis, le syndicat mixte de gestion des déchets de l'agglomération de La Roche-sur-Yon. L'objectif était notamment de promouvoir certains matériels de pointe comme le robot Automower d'Husqvarna capable de tondre automatiquement et seul de très grandes surfaces (telles que les terrains

de foot). Outre le gain de temps, le robot réalise du mulching très fin, d'où une absence totale de déchets verts. ■



▶ VISITE DE CHANTIER

CONSTRUCTION 100 % CHANVRE BIOFIB'ISOLATION

Jeudi 24 mars, à Breuil-Barret au cœur du bocage Vendéen, Jean-Marc Naumovic, architecte DPLG dirige la visite de la maison en béton de chanvre sur ossature bois qu'il a imaginée. Une vingtaine de professionnels du bâtiment (artisans, architectes...) et quelques journalistes ont fait le déplacement pour en apprendre plus sur ce matériau peu connu qu'est béton de chanvre.



Une maison régionale signée Jean-Marc Naumovic

Ce projet architectural original et innovant qui répond à une demande simple mais ambitieuse : faire une maison facile à vivre, saine, consommant peu d'énergie. La maison est bâtie sur une ossature traditionnelle en bois. L'enveloppe extérieure de la construction a été entièrement réalisée en béton de chanvre, un alliage de chènevotte (granulat végétal issu du cœur de la paille de chanvre), de chaux et d'eau. Ce mortier a été appliqué mécaniquement par projection contre des panneaux de coffrage en bois. Il a ensuite été lissé et égalisé.

L'un des principaux atouts du béton de chanvre, réside dans sa capacité naturelle à réguler l'hygrométrie de l'habitat.

Ce matériau est capable d'absorber l'humidité en cas d'excès, et de la restituer si besoin. Son utilisation permet de limiter les problèmes de condensation et de moisissure sur les parois. Grâce à la chènevotte « Biofibat », le béton de chanvre est aussi un très bon isolant thermique. Il profite d'une excellente inertie et améliore le confort en été comme en hiver.

Ce projet est actuellement à mi-parcours. La fin des travaux est prévue pour le mois de juin. Pour suivre ce chantier pas-à-pas, rendez-vous sur la page Facebook de Biofib'isolation ou sur le blog : www.biofib-leblog.com. ■

JEAN-MARC NAUMOVIC : UN PROFESSIONNEL PASSIONNÉ

Membre fondateur de l'association Construire en Chanvre dont il est le Président depuis 2014, Jean-Marc Naumovic est véritablement passionné de ce mode de construction. Avec son association, il milite pour une architecture plus écologique et durable, en phase avec son environnement. Sur ce projet, il a voulu démontrer que la construction 100 % chanvre était source de performance et de créativité. ■



BLOC-NOTES

LA FÊTE DU POTAGER DANS VOS AGRIVILLAGE

Du 20 au 30 avril 2016



▶ AgriVillage concernés

Bournezeau · Landevielle
Les Epesses · Pouzauges
Saint-Florent-des-bois
Talmont-Saint-Hilaire · Touvois
Nueil-les-Aubiers
Saint-Michel-en-l'Herm

PORTES-OUVERTES MÉTHANISATION À LA FERME

Vendredi 22 avril 2016

De 9 h 30 à 17 h 30

La Grange, chemin Les Rochers
à Mareuil-sur-Lay (85)

▶ Thierry et Laurence Gillaizeau, leurs partenaires PlanET et Cavac ont le plaisir de vous inviter à venir découvrir librement l'unité de méthanisation (195 KWh) de la SAS Les Rochers CH4.

12 h 30 : inauguration du site par les élus locaux.